

TOUS ENSEMBLE !

Au moment où nous écrivons, le 22 mars s'annonce comme une importante journée de mobilisation puisque les grandes fédérations industrielles, dont la FNIC, et aussi les Services Publics, la Santé, la Recherche, les Cheminots, la RATP (à Paris) ... appellent à grève et/ou manifestations. Pour la première fois depuis trop longtemps, public et privé se retrouvent ensemble pour s'opposer aux attaques massives dont nous sommes tous victimes. Et, bien sûr, actifs et retraités seront côte à côte, après que ces derniers se sont fait entendre le 15 mars.

Services publics, emplois, statuts, conventions collectives, éducation, formation professionnelle, salaires, protection sociale (assurance chômage, retraite), instances représentatives du personnel, ... Macron, avec le patronat, déroule son plan de casse de notre système. L'objectif est de donner au capital des missions de service public et des pans entiers de notre économie sociale afin qu'il fasse encore et toujours plus de profits, au détriment de l'intérêt de la population. Les autoroutes, la poste, les télécommunications, le secteur de l'eau, du logement et de l'énergie ont déjà été offerts aux tenants du capital, avec pour conséquences la dégradation du service rendu et l'augmentation des tarifs. Il est important de rappeler que les services publics, que ce soit la santé, l'école, les transports... ne sont pas supposés faire du profit mais être à but non lucratif, au service des populations, puisque financés par nos impôts... et, maintenant en partie par la CSG des retraités !



Les Cheminots, actuellement dans l'œil du cyclone de la « réforme », ont annoncé une longue période d'action pour la défense de leur entreprise, livrée au privé. En effet, la concurrence a tué le transport du fret, privatisé depuis 2006, aujourd'hui lourdement déficitaire. La Grande-Bretagne a montré la voie qu'il ne fallait surtout pas suivre et a dû renationaliser le rail pour le transport des voyageurs, après des accidents gravissimes et de multiples incidents, liés au manque d'entretien du matériel, jugé trop coûteux par l'actionnaire privé.

Alors que la dette de la SNCF est d'environ 44 milliards d'euros, l'ouverture du capital permettrait, selon le ministère des transports, de baisser le prix des billets de 15 à 25 %. Comment les entreprises privées rachetant une partie d'une entreprise endettée peuvent-elles baisser le prix des billets et être, en même temps, capables d'éponger la dette et de rémunérer l'actionnaire ? A moins que le gouvernement n'ouvre le capital que pour des lignes « rentables » en faisant payer la dette aux contribuables. On privatise les profits et on nationalise la dette...

L'ouverture à la concurrence de la SNCF, imposée par la Commission européenne, va par ailleurs déboucher sur des embauches hors statut, le transfert des salariés vers d'autres entreprises et la suppression du régime spécial des retraites dès lors qu'une entreprise privée remportera le contrôle d'exploitation d'une ligne. Qu'on nous explique en quoi le statut des cheminots est responsable de la dette !

A l'instar de Thatcher, Macron veut être "l'homme de fer" français et tente de briser les syndicats, en s'attaquant à leur bastion numéro un, la SNCF, comme Thatcher l'avait fait en son temps avec les mineurs de son pays. S'il y arrive ce sera ensuite au tour des fonctionnaires dont le statut pourrait alors être remis en cause, et la destruction de toutes les protections et garanties sociales si chèrement conquises.

► LA SOLUTION N'EST PAS DE CASSER LE STATUT DES CHEMINOTS MAIS, AU CONTRAIRE, DE FAIRE EN SORTE QUE LES ÉLÉMENTS POSITIFS DE CE STATUT SOIENT APPLIQUÉS À L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS, ACTIFS ET RETRAITÉS.

LE 22 MARS AURA-T-IL ÉTÉ L'ÉTINCELLE QUI METTRA EN MOUVEMENT LES TRAVAILLEURS CONTRE LES ATTAQUES D'UN GOUVERNEMENT QUI INSCRIT DANS LA LOI LES REVENDICATIONS DU PATRONAT ?

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888- Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

► **NOS CAMARADES ACTIFS SONT DANS LA LUTTE... ET LA GAGNENT ! (PETIT RAPPEL - POUR MÉMOIRE GRÈVE RÉUSSIE À L'USINE BORÉALIS DU GRAND QUEVILLY SUR LES REVENDICATIONS SALARIALES.)**

♦ **La CGT Michelin Cholet, majoritaire au CHSCT, gagne en justice contre la direction**

La direction voulait régler en interne le problème d'un cadre aux pratiques inacceptables mais nos camarades ont exigé une expertise « risques psycho-sociaux » et ont gagné, avec l'appui des salariés.

♦ **Grève historique à Trapil : après 4 jours de conflit** la CGT consulte les grévistes et appelle à la reprise du travail. Une prime de 400 € a été

obtenue et, non moins important, la direction devra désormais tenir compte de la capacité de réaction des salariés.

♦ **Pour la défense de la Convention collective Chimie** la Fédération appelait les salariés à se mobiliser. Un rassemblement militant s'est tenu devant le site de Bluestar (69) et les salariés de Gemey Ormes (45) ont cessé le travail.

La mobilisation pour les Conventions collectives est appelée à se renforcer.

► **EXPLOSION MORTELLE À L'USINE SAIPOL DE DIEPPE.**

Deux salariés d'une entreprise de sous-traitance ont été tués et des salariés de Saipol blessés : encore une fois s'applique la citation « perdre sa vie à devoir la gagner » ! Les enseignements de Total/AZF-Toulouse semblent bien avoir été occultés, à la fois par Saipol et par le gouvernement, qui fait le choix de supprimer les CHSCT.

⇒ **Deux salariés sont morts au travail.**

⇒ **Deux militaires sont morts en mission.**

Faible écho pour les uns, large couverture médiatique et condoléances aux familles par le président de la République, pour les autres...

► **LE SYNDICAT CGT DE VINCI SE FÉLICITE DE L'ABANDON DU PROJET D'AÉROPORT À NOTRE DAME DES LANDES.**

Victoire importante contre le capitalisme et son monde, renfort pour tous ceux qui doivent combattre des projets d'aménagement inutiles, destructeurs ou dangereux. La croissance sans fin du trafic aérien, hyper polluant, générant de juteux profits aux Vinci et autres groupes, a d'énormes répercussions sur la planète, sur la santé publique.

Que dit le ministre de l'écologie ?



Le 15 mars, les retraités sont descendus nombreux dans les rues pour manifester leur opposition à l'augmentation de la CSG et à la diminution des pensions. Le but était de rappeler que les retraités ne sont ni privilégiés ni assistés et que d'autres choix de société sont possibles. Quand les milliardaires et les vrais nantis que sont les actionnaires voient leur fortune augmenter, le pouvoir d'achat des retraités baisse une nouvelle fois. A ces pertes s'ajoute le mépris envers ces populations affiché par le gouvernement qui fait semblant de confondre les pensions avec une allocation sociale... ! Et refuse toujours de recevoir les organisations de retraités bien que même les médias aient compris leur colère.

► **Le deuxième congrès de l'UIS des retraités de la FSM se tiendra, en 2019, en Amérique latine.** Depuis le précédent congrès, des structures régionales (Europe, Pays arabes, Afrique, Asie, Amérique) et la journée internationale de lutte pour les droits et la dignité des retraités a déjà été célébrée deux fois sur tous les continents. Une journée européenne, sur les problématiques particulières, est en préparation.

INTERNATIONAL

► **Duplicité de la France qui vend les bombes à l'Arabie saoudite** tout en n'ignorant pas leur usage sur les populations civiles et notamment les enfants, au Yémen par exemple. En effet, depuis des mois, les civils yéménites meurent sous les bombardements de la coalition militaire conduite par l'Arabie saoudite lourdement armée, par la France entre autres, sans que la communauté internationale ne s'en émeuve : « business is business » et « l'argent n'a pas d'odeur ».

► UN GOUVERNEMENT DE DROIT DIVIN ?



Depuis la dernière élection présidentielle, le citoyen de ce pays est régulièrement averti des manquements à la loi d'un certain nombre de membres du gouvernement... et puis plus rien ! Dans un premier temps, les médias nous informent, et subitement les affaires semblent classées sans suite ! Citons par exemple les affaires Richard Ferrand (montage immobilier louche), Darmanin et Hulot (accusés d'agressions sexuelles)...

Comment expliquer que des mesures telles que la suppression de l'ISF, les 440 000 euros annuels alloués à Brigitte Macron, les invitations somptueuses au château de Versailles pour les patrons des plus grandes entreprises ou à l'Élysée pour les tenants de la mode, l'enveloppe de 1 200 € mensuels allouée aux parlementaires sans justificatif, etc. ne suscitent pas plus de protestation dans nos médias ?

Tout ce petit monde intouchable, riche à profusion, s'enrichit, s'auto-protège, tape sur la tête des plus démunis, ceux-là même qu'il qualifie de « nantis », de « privilégiés » : les fonctionnaires,

les cheminots, les retraités, les soignants, tous les travailleurs, actifs ou retraités, qui, eux, n'ont jamais volé l'argent qu'ils ont perçu, dont la vie est rendue de plus en plus difficile, voire insupportable.

On assiste actuellement à une « nuit du 4 août » à l'envers : le 4 août 1789, les députés abolissaient les privilèges, les droits féodaux, définitivement et sans contrepartie.

► **ALORS, NON !**

**LA LUTTE DES CLASSES
N'EST PAS ENTERRÉE,
ELLE EST PLUS QUE JAMAIS
D'ACTUALITÉ ET DOIT ÊTRE
LE FIL CONDUCTEUR
DE NOS COMBATS.**

► L'AUGMENTATION DE LA CSG DES RETRAITÉS ET LE POUVOIR D'ACHAT DES ACTIFS...

Suite à l'appel que nous avons lancé dans ces pages, nous avons reçu des réponses très intéressantes, du fait surtout que sont apparues des données auxquelles nous ne nous attendions pas : par exemple, nous avons découvert que la pension de réversion était aussi sujette à diminution !

Ainsi, une veuve nous signale perdre 6 euros mensuels sur cette pension, qui s'ajoute à la perte sur sa propre retraite, portant sa retenue à 16,46 € mensuels. Il nous est aussi apparu que, pour un couple dont la pension de l'épouse était largement inférieure à 1200 € mensuels, donc normalement pas touchée par l'augmentation de CSG, elle est en fait impactée puisque ce sont les revenus du couple qui sont pris en compte ! Un camarade nous signale par ailleurs que, en plus de la baisse de sa pension, il doit compenser la baisse de l'allocation logement de son fils, étudiant, qui se

monte à 3 euros en 2017 plus 3 euros en 2018, soit 6 euros en tout

Nos anciens gardent quand même le sens de l'humour : « Merci, Macron », écrit l'un, quand un autre parle de « cadeau de Noël » amer.

Quant aux actifs, soumis eux aussi à l'augmentation de la CSG, soi-disant compensée, sur une douzaine de bulletins de salaires examinés, on note une augmentation moyenne d'environ 8 euros.

Donc quand un retraité perd 50 euros, un actif ne « récupère » que 8 euros. Elle est belle la solidarité version présidentielle... !

TOUT CECI EST BIEN TYPIQUE DE LA MÉTHODE CAPITALISTE : OPPOSER LES TRAVAILLEURS LES UNS AUX AUTRES, LES CHEMINOTS AUX AGRICULTEURS, LES RETRAITÉS AUX ÉTUDIANTS, LES GÉNÉRATIONS ENTRE ELLES...

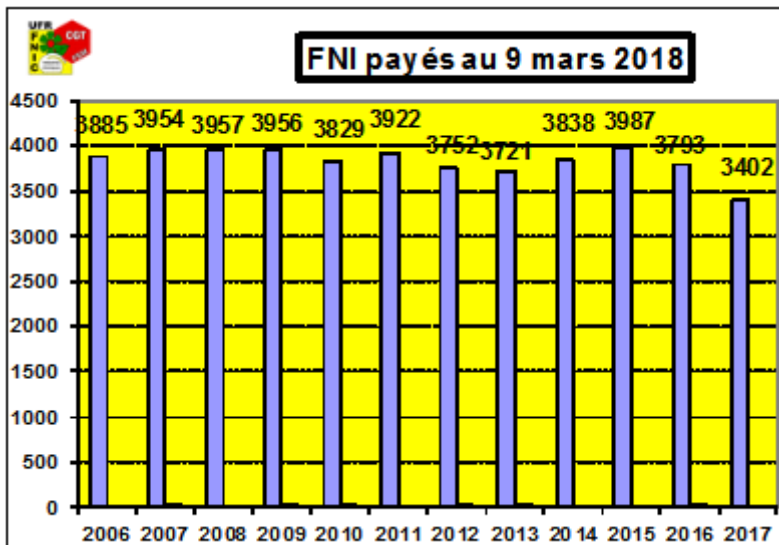
L'Agenda

28 AU 30 MARS,
COLLOQUE INTERNATIONAL DES TRAVAILLEURS DU CAOUTCHOUC

16 AVRIL APRÈS MIDI,
JOURNÉE D'ÉTUDE UFR : LE 100 % SÉCU, C'EST QUOI ?

17 AVRIL, CONSEIL NATIONALE DE L'UFR

Les quelques FNI 2016 réglés en février sont les bienvenus mais ils ne couvrent pas le différentiel par rapport à 2015, dû principalement, il faut le reconnaître, aux sections multipro avec lesquelles il est difficile d'avoir des contacts. Pour les sections de nos syndicats, il est regrettable de devoir constater que certains retards sont dus à, disons, la négligence de trésoriers actifs qui ne reversent pas les cotisations des retraités : c'est inacceptable et non fraternel !



La vie des sections

► LA SECTION DES RETRAITÉS CGT DE DUNLOP A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 25 JANVIER 2018

45 camarades étaient présents à cette réunion dont 2 non adhérents à la CGT. Cette journée a été l'occasion de débattre des problèmes d'actualité et notamment de décrire les méfaits de la politique du gouvernement Macron, qui favorise les représentants du capital et passe au pilori les avantages acquis pour les salariés, les retraités, les chômeurs tout en détruisant les services publics. Face à ces attaques, les syndiqués ont affirmé haut et fort l'intérêt de défendre leurs revendications d'un montant de 1800 euros minimum pour les pensions et une augmentation immédiate de 300 euros. Face à la situation dramatique du personnel et des résidents dans les Ehpad, nous avons décidé de nous inscrire en participant aux délégations organisées au niveau du Conseil départemental et nous avons appelé les retraités à participer à la délégation à la sous-préfecture afin de déposer les cartes de « vœux » signées par les retraités de la localité.

Au cours de cette réunion, 2 adhésions ont été réalisées, nous avons remercié les camarades actifs pour l'aide qu'ils nous apportent pour la continuité syndicale.

► Chez Elkem Silicones, à Saint-Fons (69), anciennement Bluestar Silicones, l'Assemblée générale s'est réunie le 18 janvier dernier, procédant à l'élection d'un nouveau secrétaire : Floréal Cantero a donc été élu, en remplacement de Michel Bouvier. La section a émis l'idée de diffuser à ses adhérents, et également aux actifs, un bulletin régulier traitant notamment des problématiques liées au départ à la retraite (tout actif étant un retraité qui s'ignore...) et évoquant les crapuleuses mesures du gouvernement actuellement à l'étude, en particulier pour ce qui concerne les retraites complémentaires.

